

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**DOSSIERS MÉDICAUX ÉLECTRONIQUES :
UN SÉRIEUX COUP DE BARRE EST NÉCESSAIRE,
SELON LES ARCHIVISTES MÉDICAUX**

Sherbrooke, le dimanche 4 mars 2018 – L'AGISQ, la voix des archivistes médicaux du Québec, n'est aucunement surprise de l'existence de pratiques troublantes en matière d'utilisation des renseignements de santé contenus dans des dossiers médicaux électroniques des Québécois.

« Nous avons prévenu le gouvernement il y a plusieurs mois de l'absence d'une journalisation systématique des accès aux dossiers médicaux des patients, notamment lors de la commission parlementaire sur l'accès à l'information. Nous y avons également prévenu le gouvernement des risques liés à la création de banques de données biométriques et génétiques.

À l'heure actuelle, on ne peut pas garantir qu'un accès inapproprié aux dossiers sera repéré par les autorités, ce qui ouvre malheureusement la porte à des pratiques dommageables. Nous recommandons à nouveau au gouvernement de consacrer les ressources nécessaires, tout en s'appuyant sur l'expertise de ses partenaires, afin de donner un sérieux coup de barre en faveur de la protection des renseignements médicaux des Québécois », déclare M. Alexandre Allard, président de l'AGISQ.

L'AGISQ offre également sa collaboration à la Commission d'accès à l'information dans l'enquête déclenchée concernant l'utilisation des renseignements de santé contenus dans des dossiers médicaux électroniques. « Nous espérons que cette enquête permettra de dresser un portrait complet des pratiques de journalisation des accès aux dossiers médicaux dans tout le réseau de la santé et des services sociaux », ajoute M. Allard.

À propos de l'AGISQ

Fondée en 1960, l'AGISQ regroupe et représente les archivistes médicaux du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Elle compte près de 600 membres et les soutient dans la mise à jour de leur expertise professionnelle. Les archivistes médicaux sont des techniciens spécialisés en information clinique qui veillent également à la confidentialité et à la sécurité de l'information contenue dans les dossiers médicaux.

- 30 -

Source :

Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ)

Renseignements :

Sébastien Verret, 581 996-1346

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz